

DEMANDE DE MALLE THEMATIQUE

Date.....

Nom de la collectivité :

Vous êtes :

- enseignant-e
- animateur ou animatrice d'accueil de loisirs
- professionnel-le de la petite enfance
- professionnel-le de la santé
- autre :

Nom du ou des demandeur(s) :

.....

Numéro de carte d'emprunteur du référent (un seul référent) :

.....

Numéro de téléphone et adresse courriel où vous prévenir de la disponibilité de votre demande

.....

Classe ou niveau d'âge du public visé :

.....

Les documents proposés doivent traiter du ou des **thème(s)** suivants :

1.....

2.....

3.....

Vous pouvez préciser les types de livres qui vous intéressent (facultatif)

- Albums. Proportion :
- Romans. Proportion :
- Contes. Proportion :
- Documentaires. Proportion :

Vous pouvez également préciser si vous souhaitez

- uniquement des documents accessibles au niveau de lecture demandé
- des documents d'un niveau de lecture plus élevé, que vous pourrez exploiter vous-même
- un nombre de documents minimum :

FONDS COLLECTIVITES

PRET DE MALLES THEMATIQUES

Usage des malles, quelques exemples :

- Soutien pour un travail autour d'un sujet, en groupe, en accueil de loisirs ou en classe. Thèmes fréquemment demandés : la rentrée, les animaux, le loup, les pirates, les contes....
- Travail autour d'un auteur ou d'un illustrateur
- Assortiment de livres, pour une « lecture-plaisir » : livres variés pour un mini-séjour senior, livres pour les tout-petits pour compléter la bibliothèque d'une crèche, etc.
- Il peut aussi s'agir d'un nombre limité de livres sur un sujet très précis : Picasso...

Vous pouvez joindre tout document de travail nous permettant de mieux cerner le contexte de votre demande.

Procédure de demande :

- Le demandeur doit s'être inscrit au préalable, afin de bénéficier d'une carte d'emprunteur spécifique : la carte « collectivités ». Elle est gratuite, nominative et contient les coordonnées de l'emprunteur ainsi que de l'établissement (école, structure hospitalière, crèche, etc. situé sur la commune de Villejuif).
- La demande peut se faire :
 - sur le site internet <https://mon.villejuif.fr/> en cliquant sur la rubrique : Médiathèque -> Demande de malle thématique
 - en envoyant ce formulaire par mail à l'adresse mediatheque-accueil-des-collectivites@villejuif.fr
 - sur place auprès des bibliothécaires

Les demandes de malles thématiques sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Un délai maximum de 15 jours est nécessaire au travail des bibliothécaires.

Nombre de documents par malle :

Il dépend des capacités des collections du fonds Collectivités, ainsi que des demandes en cours sur le même sujet. Le nombre de documents par malle est en général d'une trentaine, mais peut être porté à cinquante.
NB : Le demandeur ne peut emprunter qu'une seule malle à la fois.

Durée du prêt : 3 mois maximum

Mise à disposition des malles :

Le demandeur est prévenu par e-mail de la disponibilité de la malle.

Le contenu de la malle est constitué d'une sélection de documents faite par les bibliothécaires en fonction de chaque demande. Ces documents sont enregistrés sur la carte du demandeur et le contenu de la malle n'est pas modifiable après son enregistrement.

La malle est à retirer à la médiathèque Elsa-Triolet, son transport restant à la charge du demandeur.

Responsabilité :

Les documents prêtés sont sous la responsabilité du titulaire de la carte.

En cas de perte ou de détérioration d'un document, son remplacement sera demandé.